



**LISTE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE**

**Bureau communautaire du 22 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 février  
à 19 heures, le Bureau communautaire de la Communauté  
de Communes du Volvestre s'est réuni  
sous la présidence de Denis TURREL  
au lieu ordinaire de ses séances  
sur convocation régulière du 16 février 2024

**Etaient présents :**

AUDOUBERT René, BIENVENU Frédéric, CAILLET Pierre, CAZAUX Jean-Michel, CHALDUC Jean, CONDIS Sylvette, DALLARD Jean-Michel, DEGA Gilbert, DEJEAN Daniel, DELOR Carole, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, GRYZA Daniel, HO Bastien, LEFEBVRE Patrick, MESBAH-LOURDE Pascale, MURCIA Christian, NAYLIES Charles, PAYEN Éric, SALAT Éric, TURREL Denis, VIEL Pierre, WAWRZYNIAK Stéphane.

**Etaient excusés :**

BAUDINIÈRE Julien, BRUN Karine, CAZARRÉ Max, CUSSOL Roselyne, DANES Richard, ESQUIROL Jean-Marc, MANFRIN Jean-Marc, MENER Emilie, NAYA Anne-Marie, SENECLAUZE Christian, VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse.

**Etaient absents :** /

**Pouvoirs :**

CUSSOL Roselyne (pouvoir donné à MURCIA Christian).

**Secrétaire de séance :** VIEL Pierre

Nombre de délégués titulaires : 35

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 24

Pouvoir : 1

**Délibération B20240222\_019 Avis relatif aux propositions concernant les capacités à construire du projet d'aménagement stratégique du schéma de cohérence territoriale**

**Après délibération, le Bureau Communautaire décide à l'unanimité :**

- De privilégier des critères de projets comptabilisés au sein de l'enveloppe intercommunale tels qu'exposés ci-dessus ;
- De privilégier un scénario renforcé de projets économiques tel qu'explicité ci-dessus ;
- De privilégier un scénario de répartition de capacités à construire entre les 3 EPCI couverts par le SCOT tel qu'explicité ci-dessus.

24 Voix POUR  
0 Voix CONTRE  
0 ABSTENTION

**Carbonne, le 22 février 2024**